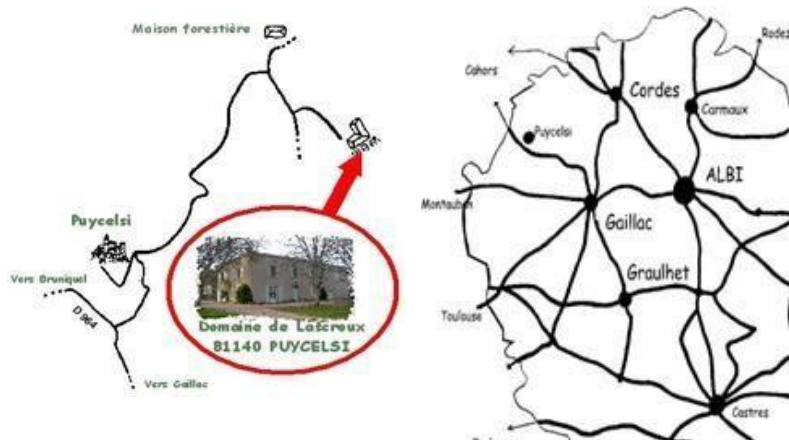


Domaine de Lascroux
81140 PUYCELSI

lascroux@laliguefol81.org
Tel : 05.63.33.11.30



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1er jour à partir de 10h et seront repris le dernier jour à partir de 10h00.

TRANSPORT

Pour le « départ Toulouse » : Train jusqu'à Gaillac. Transfert de la gare de Gaillac jusqu'au centre en car (30mn 25km).

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : déjeuner.

Dernier repas : Pour rendez-vous sur place et départ Toulouse : Petit-déjeuner.

Pour départ en train pour Montpellier : Pique-nique + goûter.

SITE

► **Situation géographique :** Le domaine de Lascroux est situé en bordure immédiate de la Grésigne, la plus grande forêt de chêne du sud de la France, à 3 kilomètres du village fortifié de Puycelsi. 28 hectares de forêt et de prairies s'offrent aux jeux et activités de pleine nature. Un espace de liberté de calme et de sécurité pour les enfants.

► **Cadre de vie :** Le groupe est hébergé dans le bâtiment principal en chambres de 4 à 6 lits OU en chalets de 5 à 7 places, avec sanitaires complets. 3 salles d'activités, 2 salles à manger et 1 terrasse extérieure.

► **Effectif du groupe :** 24 enfants répartis en 2 groupes de niveaux.

ACTIVITES

L'apprentissage de la langue anglais se fera tout au long de la journée avec notre équipe 100% anglophone. Ainsi les jeunes communiqueront et s'amuseront avec la langue de Shakespeare. Ils découvriront les coutumes de nos amis anglais autant dans la vie quotidienne, que dans les activités et parfois même au moment des repas.

Ils feront une séance de tir à l'arc, de la randonnée, des activités de pleine nature, de la cuisine, des arts plastiques, du théâtre, du chant, du sport, des créations vidéo et la découverte du village de Puycelsi.

ORGANISATION DU SEJOUR

► Équipe d'encadrement : 1 Directeur, 2 encadrants anglophones agréés Education nationale, 2 animateurs/trices BAFA bilingues.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place un blog dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

Après le voyage aller : Merci de vous connecter sur notre blog www.ondonnedesnouvelles.com (voir codes plus bas) pour avoir des nouvelles du voyage et de l'installation de vos enfants au Domaine de Lascroux.

Merci d'appeler le centre uniquement en cas d'**URGENCE** : en effet le premier jour est un moment très important qui demande l'attention de tout notre personnel. Afin d'accueillir vos enfants comme il se doit, le téléphone sera réservé uniquement pour les urgences et organisation technique.

Les appels entre les parents et les enfants ne sont possibles qu'à partir du mardi (sauf besoins particuliers).

Pour prendre des nouvelles de votre enfant il est conseillé de privilégier le courrier et les e-mails : lascroux@laliguefol81.org et **le blog**.

Pour les e-mails et courrier : n'oubliez pas de mettre le nom, prénom de l'enfant et le nom de la thématique dans laquelle il se trouve. N'oubliez pas de donner votre adresse, celle des grands-parents...etc

Il est grandement conseillé d'écrire à votre enfant, c'est très important pour lui. Pour les séjours de 7 jours, vous pouvez même envoyer le courrier la veille du séjour pour être sûr qu'il arrive à temps.

Le Blog : www.ondonnedesnouvelles.com. Pour un séjour du 19 au 25 octobre 2025, faire le code : **vp6vg53w**. Pour un séjour du 19 au 25 avril 2026, faire le code : **n93q6adc**.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

- ▶ **Trousseau** : la fiche du trousseau doit obligatoirement être remplie. Si ce n'est pas le cas, nous ne pourrons pas vérifier s'il manque des affaires dans la valise de votre enfant. Il est **OBLIGATOIRE** de marquer les affaires de votre enfant avec son nom et prénom au feutre indélébile.
- ▶ **Lavage du linge** : Pour le séjour d'une durée de 5 jours et de 7 jours, aucune lessive ne sera faite (sauf cas particulier).
- ▶ **Argent de poche** : nous vous conseillons de ne pas donner maximum 15€ à l'enfant. L'argent est confié aux animateurs du centre qui en délègueront la gestion à l'enfant.
- ▶ **Santé** : n'oubliez pas de remplir et donner la fiche médicale, **la copie du carnet de vaccination**, l'attestation des droits à télécharger sur Amelie.fr et la carte Mutuelle.
- ▶ **Frais médicaux** : Tous les frais médicaux devront être réglé au centre lorsque vous récupéré l'enfant. Les feuilles de soins et tickets de caisse vous seront restitués.
- ▶ **Cigarette** : Les enfants ne sont pas autorisés à fumer au Domaine de Lascroux.
- ▶ **Le téléphone** : L'utilisation des téléphones portables est autorisée entre 17h30 et 19h30 à partir du mardi. Ils sont interdits dans les chambres.
- ▶ **Objets de valeur** : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée à la directrice dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Document à remettre le jour du départ :

- La fiche trousseau complétée

Documents à remettre dans votre espace client :

- La fiche sanitaire complétée + les ordonnances et prescriptions médicales si l'enfant doit suivre un traitement médical. Les informations concernant les allergies / régimes alimentaires etc...
- L'autorisation à photographier et filmer
- La copie du carnet de vaccination
- L'attestation de droits (CPAM ou MSA)

